

## FACTURE N°

### Conditions générales:

Nos conditions restent modifiables et certaines conditions spéciales s'appliquent à certains voyages.

### Conclusion du contrat:

Le contrat avec BK Organisation est conclu dès réception de votre inscription par écrit, par téléphone ou personnellement, dans la mesure où votre réservation a trait à une offre de voyage propre à BK Organisation. Dans tous les autres cas, BK Organisation agit uniquement à titre d'intermédiaire pour les prestations de services fournies par des tiers en particulier pour des voyages offerts par d'autres voyagistes mais réservés par l'intermédiaire de BK Organisation. Cela entraîne pour vous des droits et des obligations. Si vous inscrivez d'autres participants, vous devez répondre de leurs obligations contractuelles en particulier en ce qui concerne l'acquittement du montant du voyage comme de vos propres obligations. Les dispositions contractuelles et ces conditions générales de voyage et de contrat sont applicables à tous les participants. Pour tous les arrangements " vols seul " par vol de ligne, les conditions générales de voyage et de contrat des compagnies aériennes concernées sont applicables. Dans ces cas, BK Organisation n'est pas partie contractante, et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat. Veuillez noter que le contrat avec BK Organisation et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client. Les dispositions relatives au droit des voyageurs de l'Office de l'Aviation Civile sont disponibles sous :

<http://www.bazl.admin.ch/dienstleistungen/passagierrechte/index.html?lang=fr>

### Prix:

Tous les tarifs de notre cahier des prix ou de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations. Les prix ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur de l'année en cours. BK Organisation se réserve le droit de répercuter sur ses prix toute modification de ces conditions et plus particulièrement celles relatives aux taux de change, aux tarifs aériens et aux taxes légales ou réglementaires. Aucune augmentation de prix n'interviendra moins d'un mois avant le départ pour les clients déjà inscrits, sauf les suppléments carburants. Un décompte justificatif sera remis au client si l'augmentation excède 10% du prix total d voyage et il aura la possibilité d'annuler son voyage sans frais.

### Inscription et acompte:

Sauf dispositions contraires des conditions particulières à chaque programme, la réservation est définitive à la date de l'émission de la facture et implique l'adhésion complète à nos conditions ainsi que le paiement de 30% d'acompte (sauf cas spéciaux mentionnés sur la facture et/ou confirmation). Le solde devra être réglé 61 jours avant le départ. Pour les inscriptions intervenant moins de 60 jours avant le départ, le montant intégral des prestations sera exigible à la commande.

### Frais d'annulation et de modification:

Toute annulation ou modification apportée à un dossier après facturation entraînera des frais de CHF 200.- par personne.

En cas d'annulation moins de 61 jours avant le départ, nous devons vous retenir les frais d'annulation suivants:

- Entre 60 jours et 31 jours avant le départ: 35% du montant du voyage
- Entre 30 jours et 15 jours avant le départ: 50% du montant du voyage
- Moins de 15 jours avant le départ: 100% du montant du voyage

Exceptions concernant les frais d'annulation et de modification :

- Prestations fournies par des tiers : les conditions spéciales du prestataire concerné sont applicables et vous seront communiquées sur votre facture et/ou confirmation. Si les conditions des tiers sont plus restrictives, ces dernières s'appliquent.
- En ce qui concerne les vols et les croisières, les conditions d'annulation des compagnies concernées sont appliquées si elles sont plus restrictives.
- Pour les voyages de groupe/accompagnés, des conditions spéciales peuvent s'appliquer et seront mentionnées sur la facture et/ou confirmation.

### Garantie de voyage

Notre entreprise est affiliée au Fonds de garantie de la branche suisse du voyage. A ce titre, si notre partenaire contractuel devient insolvable et que le voyage réservé ne peut avoir lieu ou en partie seulement, l'argent que vous avez versé pour ce voyage à forfait vous est remboursé (un voyage à forfait classique est défini comme une combinaison d'au moins deux des prestations suivantes lorsqu'elle est offerte à un prix global et qu'elle dure au minimum 24 heures ou inclut une nuitée: transport, hébergement et autres services touristiques non accessoires au transport ou à l'hébergement représentant une part importante dans le forfait). Dans le cas où vous êtes déjà parti en vacances, le Fonds de garantie prend également en charge les éventuels frais de rapatriement. Plus amples informations sur :

<http://www.garantiefonds.ch>

# FACTURE N°

## **Assurance:**

Une assurance annulation et rapatriement, non comprise dans nos arrangements (sauf indication contraire), est obligatoire. Nous pouvons, si nécessaire, conclure pour vous un contrat avec la compagnie ELVIA/ALLIANZ qui vous couvrira alors en cas d'annulation avant le départ pour raisons médicales imprévues. BK organisation attire expressément votre attention sur le fait que les frais administratifs, frais de dossier ne sont pas couverts par l'assurance annulation. Ces frais sont toujours à votre charge. Les conditions exactes des prestations de l'assurance sont alors contenues dans la police qui vous sera remise avec vos documents de voyage.

## **Identité**

Au moment de la réservation, vous êtes tenu de communiquer votre nom et le nom des personnes accompagnatrices tels qu'ils sont mentionnés sur la pièce d'identité (passeport, etc.) avec laquelle vous voyagerez. Si le nom sur les documents – et particulièrement sur le billet d'avion – ne correspond pas, lettre par lettre, à celui qui figure sur la pièce d'identité, on (la compagnie aérienne notamment) vous refusera l'embarquement ou alors vous devrez payer les frais supplémentaires liés à l'émission d'un nouveau billet. Dans ce cas, les prestations perdues ne sont pas remboursées.

## **Documents de voyage**

Les documents de voyage vous sont remis ou adressés après versement du montant total de la facture. Un versement qui ne nous parvient pas dans les délais nous autorise à suspendre les prestations convenues.

Nous tenons également à signaler que nous pouvons noter les souhaits particuliers des clients (situation de la chambre...) et faire notre maximum pour en tenir compte mais nous ne pouvons ni les confirmer, ni les garantir.

## **Recommandations du DFAE et/ou OFSP**

BK Organisation se tient aux recommandations du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) et/ou à celles de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Si ces autorités fédérales déconseillent de voyager dans l'un des pays (ou des régions) pour lequel vous avez déjà effectué une réservation, vous pouvez, dans une période déterminée, modifier cette dernière sans aucun frais. En cas d'annulation, aucune taxe d'annulation ne sera prélevée, mais des frais de dossier et d'éventuels frais de visa pourront être requis. Si le DFAE ou le OFSP ne prévoit aucune restriction de voyager dans le pays (ou la région) pour lequel vous avez effectué une réservation, les conditions d'annulation mentionnées dans ce document sont applicables.

## **Défaut d'enregistrement:**

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage aérien à forfait occasionné par un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par l'organisateur, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers.

## **Responsabilités:**

Tous les prix, horaires et itinéraires mentionnés dans cette brochure peuvent être modifiés si des mesures prises par des prestataires de services ou d'autres circonstances ou événements qu'il n'a pas pu prévoir l'y obligent. L'organisateur se réserve le droit de remplacer éventuellement un transporteur aérien par un autre ou un hôtel par un établissement de même catégorie.

Les bons non utilisés pour les " green-fees " ne sont en aucun cas remboursables. Il en va de la décision du responsable du golf concerné d'apprécier les éventuelles mesures à prendre.

BK Organisation a établi ce programme en tant qu'intermédiaire entre les clients d'une part et les compagnies de transport, de services et les hôtels d'autre part. Nous ne saurions être responsables des dommages, retards et accidents éventuels de quelque nature que ce soit. Ce programme n'est pas publié au nom des compagnies aériennes. Leur responsabilité n'est nullement engagée en ce qui concerne l'organisation du voyage. Leur responsabilité est en revanche définie par les lois respectives les régissant et par les conditions stipulées sur les billets d'avion. En cas de force majeure (grèves, troubles, conditions climatiques, décisions gouvernementales, etc.), l'éventuelle prolongation forcée de votre séjour est à votre charge.

Si le voyage ne pouvait avoir lieu en raison d'un nombre insuffisant de participants, l'organisateur en informera le client au plus tard 21 jours avant la date de départ prévue, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans que le client ne puisse prétendre à aucune indemnité.

## **Réclamations:**

Les demandes d'indemnités doivent être communiquées, par écrit, à l'organisateur de voyages, dans un délai de 4 semaines après la fin convenue du voyage. Passé ce délai, la prétention à des remboursements est périmée. Toute réclamation devra être attestée par nos prestataires de services.

## **Passeports, visas et permis de conduire:**

Lors de votre réservation, vous devez observer les prescriptions concernant votre passeport et les éventuels visas. Notre bureau est naturellement à votre disposition pour tout renseignement et vous procurera volontiers, sur votre demande, le visa nécessaire. Les frais qui en découlent vous seront facturés.

BK Organisation n'assume aucune responsabilité en cas de refoulement à l'entrée du pays si vous n'avez pas fait la demande ou obtenu le visa. Vous êtes en tout cas personnellement responsable de l'observation des dispositions prescrites concernant le passeport et les visas, les restrictions douanières et de devises ainsi que les règlements sanitaires.

Genève est le for juridique exclusif pour tout litige découlant de nos conditions générales. Le droit suisse est applicable. Le participant au voyage accepte nos conditions de voyage avec l'achat de son arrangement.

